



CONSEIL COMMUNAL

1072 FOREL (LAVAUX)

Préavis 01/2016

Indemnités et vacations du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2016-2021

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 14 avril 2016 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Dominique Légeret

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 01/2016,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à verser les indemnités et vacations telles que proposées pour la durée de la législature 2016-2021 avec l'amendement suivant :
 - **Indemnité du Président du Conseil (débours)**
Fr. 500.00 au lieu de Fr. 250.00

Ainsi délibéré en séance du 14 avril 2016.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Dominique Légeret


Président

Line Pabst


Secrétaire

